

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.2 Date: 29.07.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

## 1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b> Désignation Commerciale Nom Chimique N° CAS N° EINECS No. D'Enregistrement d'REACH	PC-6C Mélange Mélange Mélange Aucun attribué.
<b>1.2</b>	<b>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b> Utilisation Identifiée Utilisations Déconseillées	Mesures de Photostress®. Rien de connu.
<b>1.3</b>	<b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b> Identification de la société  Téléphone Fax Email (personne compétente)	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW United Kingdom +44 (0) 1256 462131 +44 (0) 1256 471441 mm.uk@vishaypg.com
<b>1.4</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

## 2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>	
<b>2.1.1</b>	<b>Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)</b>	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411
<b>2.2</b>	<b>Éléments d'étiquetage</b> Désignation Commerciale  Pictogramme(s) de Danger  Mention(s) d'Avertissement  Contient:  Mention(s) de Danger  Conseil(s) de Prudence	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) PC-6C     Attention  Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700) et P-tert-butylphenyl 1-(2,3-epoxy)propyl ether  H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Révision: 1.2 Date: 29.07.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations

Aucun.

2.3 Autres dangers

Aucun.

### 3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight $\leq$ 700)	< 100	25068-38-6	500-033-5	Aucun attribué.	Skin Irrit. 2; H315 (LCS: $\geq$ 5%) Eye Irrit. 2; H319 (LCS: $\geq$ 5%) Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411
P-tert-butylphenyl 1-(2,3-epoxy)propyl ether)	1 - 10	3101-60-8	221-453-2	Aucun attribué.	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411

H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. LCS: Limite de concentration spécifique.

### 4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



#### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'étend.

Ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

Révision: 1.2 Date: 29.07.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

## 5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |  |  |
|--|--|
| <p><b>5.1 Moyens d'extinction</b><br/>Moyens d'Extinction Appropriés</p> <p>Moyens d'extinction inappropriés</p> | <p>Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée. Les mousses résistantes à l'alcool (type ATC) sont favorisées.</p> <p>Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.</p>              |
| <p><b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b></p>                                   | <p>Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone et Phénoliques. L'échauffement des récipients peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement.</p>   |
| <p><b>5.3 Conseils aux pompiers</b></p>  | <p>Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.</p> |

## 6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- |   |   |
|---|---|
| <p><b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b></p> | <p>Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Éviter de respirer vapeurs.</p>   |
| <p><b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b></p>                           | <p>Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.</p>  |
| <p><b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b></p>                         | <p>Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.</p> |
| <p><b>6.4 Référence à d'autres sections</b></p>   | <p>Voir Rubrique: 8, 13</p>   |

## 7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b></p>   | <p>Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.</p> |
| <p><b>7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités</b><br/>Température de stockage<br/>Temps limite de stockage<br/>Matières incompatibles</p> | <p>Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.</p> <p>Ambiante. 2 - 43 °C<br/>Utiliser dans les 24 mois.<br/>Conserver à l'écart des: Acides, bases puissantes, Amines et mercaptans. Ceci peut se produire: Polymérisation Dangereuse.</p>  |
| <p><b>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b></p>  | <p>Mesures de Photostress®.</p>  |

## 8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- |   |   |
|---|---|
| <p><b>8.1 Paramètres de contrôle</b></p>  |   |
| <p><b>8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail</b></p>   | <p>Non fixé.</p>  |
| <p><b>8.1.2 Valeur limite biologique</b></p>  | <p>Non fixé.</p>  |
| <p><b>8.1.3 PNECs et DNELs</b></p>  | <p>Non fixé.</p>  |
| <p><b>8.2 Contrôles de l'exposition</b></p>   |   |
| <p><b>8.2.1 Contrôles techniques appropriés</b></p>   | <p>Assurer une ventilation adéquate ou utiliser des récipients appropriés.</p>  |
| <p><b>8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)</b></p> | <p>Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent</p> |

Révision: 1.2 Date: 29.07.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

Protection des yeux/du visage



Protection de la peau



Protection respiratoire



Dangers thermiques

## 8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

être nettoyés à fond. Les articles en cuir contaminés doivent être mis à part (par exemple chaussures). Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Le type de gants utilisés doivent être choisis en fonction de l'activité de travail et sa durée ainsi que de la concentration / quantité du matériel utilisé. Recommandés: Néoprène.

Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Système(s) ouvert(s): Porter un appareil respiratoire approprié.

Non applicable.

Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Claire liquide
Odeur	Légère Odeur
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'Evaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable - Liquide.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.16 (H <sub>2</sub> O = 1)
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

### 9.2 Autres informations

Contenu du composant organique volatil (%): 0

## 10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.

Révision: 1.2 Date: 29.07.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

10.3	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Conserver à l'écart des: Acides, bases puissantes, Amines et mercaptans. Ceci peut se produire: Polymérisation Dangereuse. Tout contact avec des amines aliphatiques entrainera une polymérisation irréversible avec fort dégagement de chaleur.
10.4	<b>Conditions à éviter</b>	Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.
10.5	<b>Matières incompatibles</b>	Conserver à l'écart des: Acides, bases puissantes, Amines et mercaptans.
10.6	<b>Produit(s) de décomposition dangereux</b>	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone et Phénoliques.

## 11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

#### Toxicité aiguë

Ingestion

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Inhalation

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 20.0 mg/l.

Contact avec la Peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2 Autres informations

Aucun.

## 12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	<b>Toxicité</b>	Aquatic Chronic 2: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Estimation Mélange CL50 > 1 ≤ 10 mg/l (Poissons)
12.2	<b>Persistence et dégradabilité</b>	Une partie des composants sont peu biodégradables.
12.3	<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.4	<b>Mobilité dans le sol</b>	Le produit devrait être peu mobile dans le sol (Insoluble dans l'eau).
12.5	<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	<b>Autres effets néfastes</b>	Rien de connu.

## 13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux. Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.
------	---	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.2 Date: 29.07.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

## 13.2 Autres informations

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales. Les récipients de cette substance peuvent être dangereux une fois vides car ils contiennent des résidus de produit.

## 14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	Numéro ONU	ADR/RID / IMDG / IATA
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	UN 3082
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S (CONTAINS Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight $\leq$ 700) et P-tert-butylphenyl 1-(2,3- epoxy)propyl ether)
14.4	Groupe d'emballage	9
14.5	Dangers pour l'environnement	III
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Classé comme Polluant Marin/ Substance dangereuse pour l'environnement
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Voir Rubrique: 2
14.8	Renseignements supplémentaires	Non applicable.
		Aucun.

## 15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE	
	Substance(s) extrêmement préoccupante (SVHCs)	Aucun
15.1.2	Règlements nationaux	
	Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Classe de danger pour l'eau 2
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

## 16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

**References:** Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight  $\leq$  700) (CAS# 25068-38-6) et Enregistrement(s) ECHA pré-existant Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight  $\leq$  700) (CAS# 25068-38-6) et P-tert-butylphenyl 1-(2,3-epoxy)propyl ether)(CAS# 3101-60-8).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Irrit. 2; H19	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

### LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.2 Date: 29.07.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

---

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

## Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

## Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.